

Commune de Mauriac (Cantal)**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-deux, le dix-huit mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mauriac était assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du dix mars, sous la présidence de Madame Edwige ZANCHI, Maire de Mauriac.

Date affichage convocation : 11 mars 2022

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 26

Présents :

Edwige ZANCHI
Cyrille ROLLIN
Raymonde THESSANDIER
Jean Jacques VAISSIER
Olivier PRAT
Maryse BONNET
Georges ALBESSARD
Elisabeth BALADUC
Geneviève RONGERE
Jacques SERRAT
Gille FRUTIERE
Sabine RIVET
Bruno DUFAYET
Guillaume POINAT
Géraud MAZE
Audrey LAFARGE
Claudine HEBRARD
Alain DELASSAT
Andrée BROUSSE
Mireille LEOTY
Gérard VIOLLE
Stéphanie SERIEIX

Etaient représentés :

Béatrice CARTAYRADE ayant donné pouvoir à Raymonde THESSANDIER,
Jacqueline BORNE ayant donné pouvoir à Jean Jacques VAISSIER,
Sylvie FENIES ayant donné pouvoir à Maryse BONNET,
Michel PAPON ayant donné procuration à Jacques SERRAT,
Julien CHAMBON ayant donné procuration à Géraud MAZE.

Etaient excusés :

A été désignée en qualité de Secrétaire de séance : Audrey LAFARGE

Madame le Maire présente les résultats du compte administratif 2021, lesquels sont conformes au compte de gestion du receveur municipal et dont les grandes lignes sont les suivantes :

Section de fonctionnement

Dépenses 4 575 375,47 €
Recettes 5 473 435,75 €

Section d'investissement

Dépenses 2 680 877,44 € et 337 829,75 € en restes à réaliser
Recettes 2 311 529,74 € et 337 220,10 € en restes à réaliser

Considérant que le résultat de la section de fonctionnement présente un excédent d'exercice de **898 060,28 €**, portant le résultat cumulé à **1 298 060,28 €**,

Considérant que le résultat de la section d'investissement présente un déficit de **369 347,70 €** sur l'exercice et un excédent cumulé de **17 856,22 €**.

Madame le Maire ayant quitté la salle du Conseil Municipal, et sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques VAISSIER, adjoint aux finances,

Le Conseil Municipal,
Ayant ouï le maire en son exposé,
Après en avoir délibéré avec cinq voix contre (Alain DELASSAT, André BROUSSE, Mireille LEOTY, Gérard VIOLLE, Stéphanie SERIEIX) et 21 voix pour,

Vote	Pour	Abstention	Contre
	21	5	0

APPROUVE le compte administratif 2021 de la commune.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

A Mauriac, le 18 mars 2022

 **Edwige ZANCHI**

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Affiché le 31/03/2022

ID : 015-211501200-20220318-DELB20220318_9-DE

Berger
Levraut

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN DEPENSE

28 janvier 2022 10:13:39

Collectivité : COMMUNE DE MAURIAC

Budget : Budget Communal

2021

Compte	Fonction	Opération	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
2041581 - Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	810		64 310,81 €	25 346,66 €	6 525,00 €
2051 - Concessions et droits similaires	020	64	10 000,00 €	0,00 €	3 699,00 €
21571 - Matériel roulant - Voirie	810	64	120 000,00 €	0,00 €	27 845,67 €
21578 - Autre matériel et outillage de voirie	810	64	49 712,00 €	50 431,04 €	870,54 €
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	810	64	45 000,00 €	3 521,59 €	4 547,16 €
2168 - Autres collections et oeuvres d'art	30	64	17 164,00 €	2 664,00 €	14 348,00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	020	64	0,00 €	0,00 €	754,91 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	20	64	0,00 €	508,80 €	3 780,00 €
2313 - Constructions	020	16	0,00 €	13 258,73 €	65 282,89 €
2313 - Constructions	020	45	432,00 €	0,00 €	1 080,00 €
2313 - Constructions	20	45	0,00 €	2 261,63 €	17 159,44 €
2313 - Constructions	810	16	265 000,00 €	123 220,95 €	42 842,11 €
2313 - Constructions	810	27	115 000,00 €	88 998,98 €	15 691,14 €
2313 - Constructions	810	45	132 574,94 €	28 156,95 €	12 898,14 €
2313 - Constructions	820	16	0,00 €	0,00 €	11 004,00 €
2313 - Constructions	90	45	0,00 €	474,13 €	2 595,07 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	40	48	0,00 €	0,00 €	20 805,06 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	40	73	245 000,00 €	207 023,76 €	22 200,00 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	810	21	13 005,24 €	4 359,00 €	8 646,24 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	90	74	100 000,00 €	0,00 €	55 257,48 €
Total des dépenses			1 177 198,99 €	548 226,20 €	337 829,75 €



le Maire

Eduige ZANCHI

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN RECETTE

28 Janvier 2022 10:13:39

Collectivité : **COMMUNE DE MAURIAC**Budget : **Budget Communal**

2021

Compte	Fonction	Opération	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
1321 - Etat et établissements nationaux	30		0,00 €	0,00 €	18 424,00 €
1322 - Régions	40		37 995,00 €	0,00 €	37 995,00 €
1323 - Départements	30		7 173,00 €	0,00 €	7 173,00 €
1328 - Autres	40		94 538,00 €	0,00 €	94 538,00 €
1341 - Dotation d'équipement des territoires ruraux	020		9 581,00 €	27 647,25 €	49 878,50 €
1341 - Dotation d'équipement des territoires ruraux	40		56 581,00 €	16 974,30 €	39 606,70 €
1341 - Dotation d'équipement des territoires ruraux	810		182 236,50 €	12 922,63 €	89 604,90 €
		Total des recettes	388 104,50 €	57 544,18 €	337 220,10 €



Le Maire,
Eduige ZANCHI

Commune de Mauriac

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Note Synthétique (Article L 2313-1 du CGCT)

1-

Population totale : 3 779 habitants

2-

Budget guidé par la poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement, pour libérer une épargne suffisante.

Poursuite des études préalables aux investissements programmés tout en faisant face aux charges d'emprunt, au maintien des services à la population et à l'entretien du patrimoine communal.

3-

Evolution des ressources de fonctionnement :

2020 : 5 447 322,39 €

2021 : 5 473 435,75 €

Evolution des charges de fonctionnement :

2020 : 4 435 925,83 €

2021 : 4 575 375,75 €

Evolution des ressources d'investissement :

2020 : 2 715 784,50 €

2021 : 2 311 529,74 €

Evolution des charges d'investissement :

2020 : 2 892 021,85 €

2021 : 2 680 877,44 €

4-

Budget consolidé (avec budgets annexes des lotissements) :

	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture de l'exercice
Budget Principal		
Investissement	- 369 347,70	17 856,22
Fonctionnement	898 060,28	1 298 060,28
Budget lotissement Bessade		
Investissement	0,00	-64 476,49
Fonctionnement	0,00	

Budget lotissement Val Saint Jean		
Investissement	1 311,01	- 51 240,00
Fonctionnement		
Total	530 023,59	1 200 200,01

5- Capacité de désendettement

	2018	2019	2020	2021
Encours de la dette en €	6 905 680	6 547 494	6 137 101	6 470 163
CAF Brute	1 176 827	1 162 186	1 172 828	1 069 745
Capacité de désendettement	5,87	5,63	5,23	6,05

6- Niveau des taux d'imposition

Taxe foncière (bâti) : 50,35 %

Taxe foncière (non bâti) : 112,14 %

7- Principaux ratios

Potentiel fiscal : 1 991 685 €	Potentiel financier : 3 117 739,00 €
---------------------------------------	---

Le tableau ci-dessous présente les ratios obligatoires de la Collectivité sur la période 2019 – 2021.

Ratios / Année	2019	2020	2021
1 - DRF € / hab.	1 086,1	1 107	1 162,22
2 - Fiscalité directe € / hab.	551	565,63	623,15
3 - RRF € / hab.	1 391,08	1 413,78	1 448,38
4 - Dép d'équipement € / hab.	223,39	271,47	490,34
5 - Dette / hab.	1 667,73	1 596,28	1 712,14

Ratios / Année	2019	2020	2021
6 - DGF / hab	284.29	292.69	297.33
7 - Dép de personnel / DRF	44,08 %	44,23 %	42,85 %
8 - CMPF	167.64 %	166.65 %	166.42 %
9 - DRF+ Capital de la dette / RRF	89,03 %	111,22 %	110,44 %
10 - Dép d'équipement / RRF	16,06 %	19,2 %	33,85 %
11 - Encours de la dette /RRF	119,89 %	112,91 %	118,21 %

8-**Charges de personnel**

Chapitre 12 : 2 040 260,10 €

Soit 44,59 % des dépenses de fonctionnement,

Soit 37,28 % des recettes de fonctionnement.

9-**Effectifs de la collectivité**

Nombre d'agents titulaires sur emplois budgétaires en ETPT* : 40,40

*équivalent temps plein annuel travaillé

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Affiché le 31/03/2022



ID : 015-211501200-20220318-DELB20220318_9-DE